

Le Petit Journal



LYONNAIS

UN NUMÉRO: CINQ CENTIMES

Abonnements Départements

TROIS MOIS... 6 FR.
SIX MOIS... 12 FR.
UN AN... 24 FR.

Mardi 14 Décembre 1870

Bureaux: rue Confort, 14, à Lyon

Abonnements Lyon et Rhône

TROIS MOIS... 5 FR.
SIX MOIS... 9 FR.
UN AN... 18 FR.

L'ARMÉE DE LA LOIRE.

Les nouvelles de l'armée de la Loire sont peu nombreuses.

Nous ne voulons pas nous en rapporter aux dépêches prussiennes publiées par le *Journal de Genève* et qui sont évidemment très exagérées.

Pour n'en citer qu'un exemple, ces dépêches disent qu'à la date du 9, Vierzon (Loiret), point de jonction des chemins de fer, aurait été occupé par les Prussiens.

Or, nous avons reçu les lettres et les journaux de Tours du 10 décembre. Si Vierzon n'avait pas été en notre possession, il est évident que les courriers ne nous seraient pas parvenus.

Nous connaissons assez les procédés des Prussiens pour l'affirmer.

Il en est de même de Beaugency.

Nous nous en tenons, jusqu'à plus ample informé, aux termes des dépêches françaises. Voici la dernière :

« Josnes, 8 décembre, 8 h. soir.

« Général Chanzy à guerre.

« Attaqués de nouveau sur tout notre front par l'armée du prince Charles nous avons tenu toute la journée.

« Tous les corps ont été engagés depuis Saint-Laurent-des-Bois jusqu'à Beaugency.

« Nous couchons sur les positions de ce matin. »

Quant à Orléans même, cette malheureuse ville est occupée par près de cent mille Prussiens.

Prussiens ici est pris dans le sens strict du mot. Ce ne sont pas des Bavares, ou des Mecklembourgeois, ou des Wurtembergeois, mais de vrais Prussiens, des sujets directs du roi Guillaume.

Il est certain encore qu'une partie du corps d'occupation d'Orléans a traversé la Loire et s'est installée dans le val.

Voilà tout ce que l'on sait et ce que l'on peut dire.

Les dépêches du roi Guillaume a la

reine Augusta affectent de dire que l'armée de la Loire est dispersée, détruite même.

Laissons-le dire, et gardons pour nous la certitude que cette armée, ou plutôt les deux armées : celle du général Chanzy, sur la rive droite, celle du général Bourbaki, sur la rive gauche, sont sérieusement et fortement organisées, et pleines d'ardeur.

DANS L'EST

Nous lisons dans le *Courrier de Saône-et-Loire* :

Des personnes venues des environs de Beaune ont apporté hier à Chalon la nouvelle que, dans la matinée, on avait entendu le canon dans la direction de la vallée de l'Ouche.

Nos renseignements personnels ne confirment point cette nouvelle; ils nous apprennent, au contraire, que les Prussiens, après avoir fait un mouvement en avant, s'étaient repliés vers Dijon, où ils concentraient de grandes forces.

Ce que nous savons de source certaine, c'est qu'hier un corps ennemi, dont on évalue le nombre à 8,000 hommes, a passé la Saône à Pontail-ler.

Se dirige-t-il du côté de Dole, pour entrer dans la vallée du Doubs? On le croit.

Viendrait-il au contraire au-devant pour aller renforcer l'armée de Dijon? Il est permis de le supposer.

Dans l'une et l'autre hypothèse nous ne pouvons rien affirmer, ni rien démentir, mais seulement nous faire l'écho des appréciations contradictoires, qui se produisent dans le public.

Attendons et veillons. La réalité ne peut tarder à se manifester.

NOUVELLE BRAVADÉ PRUSSIENNE

Bordeaux, 12 décembre 1870.

Les dépêches d'Amsterdam et de Bruxelles porte que la Prusse aurait informé le gouvernement luxembour-

geois qu'elle ne se considère plus comme liée par le traité de 1867, ni obligée à respecter la neutralité du grand-duché de Luxembourg.

C'est un parti pris.

La Prusse semble vouloir pousser l'Europe à bout.

Elle cherche comme à plaisir toutes les bravades, toutes les insultes, toutes les provocations.

L'Europe supportera-t-elle encore longtemps ces brutales insolences, et ne verra-t-elle pas enfin que la Prusse se prépare, dès maintenant, à l'événement du continent tout entier?

LE GOUVERNEMENT A BORDEAUX

Nous avons donné, par une dépêche télégraphique particulière, des nouvelles sur l'installation de la délégation du gouvernement à Bordeaux.

La *Liberté* publie sur cet événement les détails pittoresques qui suivent :

.... L'arrivée à la gare de Bordeaux présentait le plus curieux spectacle. Pour être fidèle à la vérité, il convient de dire que le désordre le plus complet régnait sous les voûtes sonores, trop sonores, des salles d'attente.

On a parlé de la fuite des Hébreux, échappant aux colères du Pharaon d'Egypte, et la nouvelle a couru. Elle peut seule donner une idée du désordonné spectacle offert par tout ce monde arrivant; mais les Juifs avaient-ils aussi des colis? La peinture a fixé ce détail d'une manière.

A la gare, on attendait le maire. Une personne ne s'était occupée de ceux qu'il contenait. Donc, ni voitures ni commissionnaires, et les colis sont restés en grande partie en souffrance.

Une fois en ville, les difficultés et les embarras se sont renouvelés. Où loger? quand on ne connaît pas la ville, et qu'on n'a devant soi que des curieux, cela ne fait pas aller rapidement les choses. Une chasse aux logements s'organise. Les plus hauts personnages sont bien forcés de s'occuper des menus détails. Plus de chambres dans les hôtels, encore moins d'appartements, pas même de cabinets.

Un grand nombre de voyageurs ont dû accepter des matelas étendus dans les vestibules, dans les escaliers, et encore se trouvaient-ils fort heureux de ne pas en être réduits à coucher à la belle étoile. Par le froid qu'il fait en ce moment à Bordeaux, c'était encore une assez large hospitalité.

Nous serions aises de savoir ce qu'on a fait payer pour une nuit passée sur la marche d'un escalier.

Et ce spectacle inouï se représentait à chaque instant, car plusieurs trains se sont succédés à la gare, amenant des émigrés de Tours.

Presque tous ces trains ont éprouvé des retards considérables. Les voyageurs étaient nombreux, mais les colis l'étaient davantage encore. On n'improvise pas la translation d'une administration aussi compliquée que celle dont nous jouissons en France, et chaque employé des divers ministères semblait vraiment emporter sa maison avec lui.

Lord Lyons, l'ambassadeur d'Angleterre, l'un des plus grands seigneurs du Royaume-Uni, descendu à l'hôtel de la Paix, a couché sur un lit de camp.

M. le chevalier Nigra, d'Italie, d'ciel bleu, n'a pu trouver qu'un canapé. Et encore le spirituel et brillant diplomate bénissait le ciel!

L'administration des finances et celle des télégraphes sont arrivés ce matin, samedi.

On attend l'administration du ministère de l'intérieur aujourd'hui.

M. Crémieux, ministre de la justice, est arrivé avant le corps diplomatique.

On a remarqué que le train qui amenait le garde des sceaux, ministre de la justice, transportait également une quantité assez respectable de gendarmes. Ceux-là, au moins, n'avaient avec eux que les bagages.

M. Crémieux a trouvé, à Bordeaux, la fibre serrée, la corde sensible de Bordeaux. Il a choisi un appartement dans la rue *Esprit des Lois*, c'est-à-dire que le garde des sceaux entend, s'inspirer constamment du génie libéral de Montesquieu.

En ce moment, tous les marchands de meubles de Bordeaux sont sur les dents. On dévalise leurs magasins pour meubler les appartements vides loués par les divers services. Ce qui circule de tables, de bureaux et de chaises surtout, est incalculable.

C'est la bureaucratie qui envahit.

Feuilleton du PETIT JOURNAL

MON PAUVRE

Six mois plus tard, Gabriel était à Paris.

Ce qui l'avait entraîné vers la grande ville, ce n'était ni le besoin de se produire, ni l'envie de faire fortune, c'était encore son amour fraternel.

Alcide étourdi d'abord de son malheur comme d'un coup de massue, n'avait pas tardé à retrouver son incurable insoumission et sa morgue hautaine jusque sous la brutale menace du geôlier. L'ignoble milieu dans lequel il vivait forcément le poussa bientôt à des révoltes extravagantes;

il devint la terreur des ateliers de prison. L'intraitable révolté se moqua des cachots et des punitions, si bien que de maison centrale en maison centrale on l'amena jusqu'à Melun pour le dépayser. Les lions perdent, dit-on, de leur force et de leur fierté sous des yeux moins chauds que ceux des grands déserts.

Le prisonnier, d'ailleurs, finit par se dire que la loi ne pouvait avoir finalement le dessous et que mieux valait se soumettre silencieusement au régime de la détention pour passer le moins mal possible le reste de sa captivité.

Gabriel allait le voir tous les mois et ses bons conseils furent sans doute pour beaucoup dans les belles résolutions du détenu.

Il avait pris, rue Neuve-de-la-Fidélité, juste sous les toits, une pauvre mansarde qui lui rappelait la petite cellule du grand séminaire de Toulouse.

Sans expérience de la vie et ne sachant point encore le prix de l'argent,

il vécut d'abord des quelques débris de son héritage, attendant des occupations imaginaires et travaillant son violoncelle du matin au soir, et bien souvent du soir jusqu'au matin.

Au reste, sous prétexte de se guérir, il retardait sans cesse l'heure de se présenter à quiconque eût pu lui prêter aide; cette vie de cénobite, cette sollicitude toute pleine de doux rêves et de mélodies inspirées lui paraissait un bien suprême.

Ce reclus mystérieux, qui portait sur toute sa personne comme un parfum des lieux étrangers, intriguait fortement les concierges de sa maison. En un mois, la curiosité de la loge atteignait au paroxysme.

A quoi se préparait donc ce petit locataire rêveur et taciturne, inoccupé dans un quartier travailleur, enfermé dans sa mansarde avec un violoncelle?

L'instrument qui chantait si bien était-il un but ou simplement une distraction?

Personne ne le savait, mais, à

coup sûr, le petit musicien devait être autre chose qu'un homme ordinaire.

Il s'était donné en entrant le nom de Gabriel Monsignac; était-ce un voile ou le nom de l'homme.

Sur le même palier que lui demeurait une jeune fille qui raccommoait la dentelle et qui vivait dans le plus profond mystère, comme le musicien.

On l'appelait Mlle Pauline.

Elle était en grand deuil et ne sortait jamais que le visage couvert d'une épaisse voilette.

Au reste, à part les courses obligées qu'elle faisait de loin en loin pour son travail, elle ne sortait ni la semaine ni le dimanche.

Un soir, la concierge se rapprocha mystérieusement de son mari, perché sur sa table de tailleur, et frappant dans ses deux mains, elle lui dit :

— J'ai deviné!

— Quoi donc?

— Nos deux petits locataires des mansardes!

— Eh bien?

dans les compagnies de guerre se font remplacer par des hommes des compagnies sédentaires dans des conditions qui ne tendraient à rien moins qu'à introduire la plaie du remplacement dans la garde nationale.

Autant il eût été désirable que certains gardes nationaux des compagnies de guerre placés dans des situations personnelles de famille spécialement intéressantes pussent trouver parmi leurs camarades des hommes de bonne volonté disposés à prendre leur place, autant il est inadmissible que, sous prétexte de substitution, de véritables remplacements soient effectués.

Le commandant supérieur enjoint à MM. les chefs de bataillon de s'opposer absolument à cette pratique qui, dans un bataillon dont il ne croit pas devoir donner ici le numéro, aboutirait à l'entrée dans une compagnie de guerre d'un homme marié, père de cinq enfants, comme remplaçant d'un jeune célibataire.

Le commandant supérieur fait encore observer à M. les chefs de bataillon qu'ils n'ont à aucun titre le droit de faire passer un garde national des compagnies de guerre dans les compagnies sédentaires, comme quelques-uns d'entre eux l'ont pratiqué. Il leur est enjoint de réintégrer immédiatement ces hommes dans la catégorie à laquelle ils appartiennent. Il y a là un monstrueux abus de pouvoir qui mériterait une sévère répression, dans le cas où il ne cesserait point.

Le général commandant supérieur,
Clément Thomas.

LES CAMPS D'INSTRUCTION

Le Mans, 12 décembre.

M. Glais-Bizoin a passé en revue, aujourd'hui, le camp de Conlie.

MM. de Kératry et Carré-Kérissouët étaient présents.

M. Glais-Bizoin, dans un ordre du jour, a félicité la Bretagne de son dévouement et de ses sacrifices, exprimant une grande admiration de l'établissement et de la formation du camp en moins de cinq semaines.

Par décret du 7 décembre 1870, sont nommés aux commandements et emplois ci-après, les officiers généraux ou supérieurs dont les noms suivent, savoir :

- 1° Au commandement supérieur du camp d'instruction de Saint-Omer (Pas-de-Calais), M. Jeannerod, général de division.
- 2° Au commandement supérieur du camp d'instruction de Conlie (Sarthe), M. de Marivaux, général de division.
- 3° Au commandement supérieur du camp d'instruction de Montpellier (Hérault), M. Lefèvre, général de division.
- 4° Général de brigade instructeur au camp de La Rochelle (Charente-Inférieure), M. Gaday, général de brigade.
- 5° Général de brigade instructeur au camp de Toulouse (Haute-Garonne), M. Jay, général de brigade.
- 6° Colonel instructeur au camp de Cherbourg (Manche), M. le Maître, colonel.
- 7° Colonel instructeur au camp de Montpellier (Hérault), M. Rustant, colonel.
- 8° Colonel instructeur au camp de Lyon (Rhône), M. Baudesson de Richebourg.

Sont nommés dans le corps du génie, au grade de colonel (armée auxiliaire) :

M. Léonard, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Metz, pour remplir les fonctions de chef du génie au camp de Cherbourg.

M. Detzem, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Niort, pour remplir les fonctions de chef du génie au camp de La Rochelle.

M. Domenge, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Rodez, pour remplir les fonctions de chef du génie au camp de Bordeaux.

M. Mollre, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Toulouse, pour remplir les fonctions de chef du génie au camp de Toulouse.

M. Duponchel, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Montpellier, pour remplir les fonctions de chef du génie au camp de Montpellier.

Au grade de commandant (armée auxiliaire) :

M. Duportal, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Toulouse, pour remplir les fonctions de commandant du génie au camp de Toulouse.

BULLETIN DE LA GUERRE

Le bruit court que le général prussien voulant honorer l'admirable bravoure du général de Sonis, lui aurait rendu la liberté.

Nous serions heureux de la confirmation de cette nouvelle qui, pour la première fois, révélerait un peu de noblesse et de générosité chez notre ennemi. Le général de Sonis est père de neuf enfants.

On écrit à la Gazette d'Augsbourg, en date de Metz :

« L'ordre est venu de Versailles de remplir les lacunes qui pourraient exister dans les fortifications de Metz, et d'organiser la forteresse au point de vue du système de défense et d'armement, comme une forteresse prussienne de premier ordre.

« Des ingénieurs supérieurs et des officiers d'artillerie sont déjà arrivés ici, dans ce but, de diverses forteresses prussiennes, et il se forme un comité pour examiner quels ouvrages doivent être exécutés pour rendre Metz encore plus difficile à prendre qu'elle ne l'est déjà.

« En général, Metz prend de plus en plus l'aspect d'une grande place d'armes prussienne. Les officiers et les fonctionnaires appelés ici s'arrangent pour un long séjour. Beaucoup d'entre eux font venir leurs familles. Tous les symptômes indiquent qu'on est décidé à ne jamais rendre à la France cette place importante, et à en faire une forteresse fédérale de premier ordre, comme Mayence. »

LE SIÈGE DE BELFORT

Belfort, 4 décembre 1870.

Le bombardement a déjà fait des victimes. La nuit passée, à deux heures, un obus est tombé sur un caisson d'artillerie qui a fait explosion au faubourg de Monbéliard ; toutes les fenêtres de l'hôpital militaire ont été brisées par la commotion ; un homme a été blessé.

Ce matin, un obus a détruit au faubourg du Magasin, une petite maison habitée par une famille composée de huit personnes, qu'on a retirées des décombres : une petite fille de quatre ans était morte ; les autres personnes, plus ou moins grièvement blessées, ont été transportées à l'hôpital.

Une jeune fille de vingt ans a été tuée par un éclat d'obus, entre la ville et le faubourg de France.

C'est principalement le faubourg du Fourneau qui continue à être en butte au feu ennemi ; plusieurs habitants ont été blessés.

Le magasin à fourrages a été mis en feu par un boulet ennemi ; le bâtiment était heureusement vide, et la toiture seule a été sérieusement endommagée.

Faites à même d'apprécier de visu la vertu destructive des obus prussiens (ces obus pèsent près de 30 kilogr. pièce). Il était midi moins dix minutes, lorsqu'un de ces projectiles est entré par une fenêtre dans l'étude de M. Meny, notaire. L'explosion fut terrible : toutes les croisées volèrent en éclats, et le mobilier fut entièrement brisé. On avait barricadé toutes les ouvertures de la pièce avec des matelas et des meubles : l'obus, en éclatant, les a mis en pièces.

Il semblerait que l'ennemi prend toutes sortes de précautions pour nous acclimater au bombardement. Son tir, qui, au début, était lent, maintenant augmente graduellement. Les habitants se font à cet horrible jeu de balles. On sait déjà se garer des prussiens, comme on appelle plaisamment les obus. Le Prussien nous envoie. L'approche de l'obus se signale par un sifflement qu'on distingue de loin et qui augmente d'intensité en approchant.

Dès que ce sifflement se fait entendre, chacun cherche à se soustraire comme il peut aux atteintes du projectile : les uns se couchent par terre, les autres se mettent sous les abris blindés établis dans les rues contre les maisons, d'autres enfin se sauvent dans les corridors des habitations, qui restent ouvertes. (Salut public.)

NOUVELLES DE LYON.

Lyon s'est trouvé, hier, en plein dégel et a subi, dans le cours de la journée, tous les inconvénients de cet état atmosphérique : Sol glissant et gluant ; mares d'eau se formant dans les cours ; pluie des gouttières ; avalanches des neiges tombant des toits.

A la nuit, la pluie est survenue.

Le dégel a produit un effet bizarre et désagréable au passage de l'Hôpital.

Le vitrage de ce passage s'élève en plein air au-dessus des toits des maisons. L'élévation de la température s'y est fait sentir brusquement ; les vitres, probablement cassées par l'effet du gel, n'ont plus pu retenir, au moment de la fonte, la neige qui s'était amoncelée ; elles ont cédé et sont tombées avec grand fracas au milieu du passage, point toutes, bien entendu, mais un nombre très appréciable.

Ajoutons que les verres de vitres nous ont paru, au passage de l'Hôpital, très minces pour ce genre de construction.

Le passage de l'Hôpital a été, en quelques instants, inondé de neige ; la circulation y a été forcément interrompue pendant presque toute la journée.

Aujourd'hui ces dégâts vont être réparés.

Nous recevons la lettre suivante, avec prière de la publier :

Lyon, 12 décembre 1870.

Monsieur le directeur,

Je compte sur votre obligeance pour accorder l'hospitalité, dans votre journal, aux quelques lignes suivantes :

Le Conseil municipal, dans une de ses dernières séances, les travaux de la défense touchant à leur fin, a décidé que l'on ne travaillerait plus qu'une demi-journée, qui serait payée 2 fr., afin de pouvoir occuper, aussi longtemps que possible, les ouvriers sans travail.

Vendredi soir, 2 décembre, une délégation des chantiers, composée de cinq membres, vint protester contre cette mesure, prétendant que, si l'argent manquait, il fallait en trouver ; deux d'entre eux, dont un nommé Cheval, en arrivèrent même aux insultes.

Indigné d'une pareille conduite, je leur dis que toutes les fois que leurs réclamations seraient justes et raisonnables, je serais avec eux ; mais aussi que lorsqu'ils se tromperaient, j'aurais le courage de le leur dire, vu que, dans ce moment, tous les bons citoyens doivent s'imposer des sacrifices, et non créer des embarras à la République.

Ce furent alors des menaces qui m'obligèrent à réclamer l'assistance de la garde, ce qui mit fin à l'altercation. Ces messieurs ne s'en tinrent pas là. Le lendemain, dans une réunion publique à Valentino, l'un d'eux déclara que j'avais dit qu'autant j'avais soutenu les travailleurs, autant je voulais les écraser.

C'est donc pour protester contre une calomnie aussi radicale (car je m'écarterais moi-même, étant un travailleur) que je suis entré dans ces détails ; en tous cas, pour celui qui observe, il n'est pas difficile d'apercevoir, à travers ces exaltations de tous genres, l'œuvre des ennemis de la France et de la République, qui cherchent par tous les moyens à paralyser les efforts qui doivent nous délivrer des ennemis du dehors et du dedans.

Travailleurs, croyez-moi, si vous n'y prenez garde, l'on vous mènera à l'abîme dans lequel on espère englober le pays.

Oui, il faut le dire bien haut, il est des gens qui visent à nous amener de nouvelles journées de l'urne ; aveugle est celui qui ne le voit pas, et s'est en agitant le danger que l'on arrivera à l'éviter.

Comment ! après avoir supporté vingt ans d'empire, non, se me rompe, vingt ans de vol organisé, de vexations et de souffrances de tous genres, dans le plus parfait silence, nous ne saurions rien souffrir pour la République que nous avons tant désirée ?

Valiez-vous de ceux qui vous disent que la République doit vous rendre en quelques jours ce que l'empire vous a pris ; ceux-là sont vos ennemis qui cherchent à vous persuader qu'elle doit faire des rentes à tout le monde du jour au lendemain.

Quant à moi, malgré toutes les calomnies, je resterai toujours ce que je n'ai jamais cessé d'être, le défenseur infatigable de la vérité, de la justice et du travail, c'est-à-dire votre ami sincère et dévoué, qui veille constamment au respect des droits de

tous ; et j'ose espérer que les dures leçons de 48 et de 52 nous serviront en 1870, pour ne plus nous laisser prendre au piège des rêves chimériques, qui ne peuvent qu'amener de cruelles déceptions.

Rappelons-nous que les véritables amis du peuple ne sont pas ceux qui le flattent constamment, mais bien ceux qui ont le courage de lui dire la vérité, quelque dure qu'elle soit.

Serrons donc nos rangs et n'écoutons pas ces prophètes de malheur, qui ne prêchent que la haine, la discorde et l'émeute, alors que nous avons tant besoin d'union et de patriotisme pour sauver la France et la République en danger. Rallions-nous à cette devise : « Un pour tous, tous pour un. »

Vive la République !

G. BRALOU,
conseiller municipal.

Comme témoins des faits qui sont cités par notre collègue, nous protestons contre les calomnies dont il a été l'objet.

G. OURTIER, conseiller municipal ;
Albert ROUSSIL, secrétaire du comité de défense.

MM. et Mmes

Dimanche, un terrible accident a eu lieu, pour la seconde fois, à Vaise, rue de la Pyramide, dans la capsulerie de MM. Jacquand père et fils.

Par l'imprudence d'une ouvrière, imprudence d'ailleurs très-naturelle en raison des dangers que présentent les travaux de ce genre, trente mille capsules ont pris feu subitement. L'explosion a été épouvantable ; des portes ont été enfoncées, les ferrures tordues, les serrures arrachées ; des pans de murs ébranlés se seraient écroulés complètement si l'air comprimé n'avait trouvé une issue par les portes.

La malheureuse ouvrière, tuée sur le coup, couverte de blessures, a été projetée à 8 mètres 50 de distance, et, fait extraordinaire, entièrement dépouillée de ses vêtements.

Un ouvrier employé dans la fabrique a été blessé assez grièvement, mais on ne désespère pas de ses jours.

La série 208 des tisseurs de Lyon a déposé 12 paires de chaussettes et 2 tricots, destinés à la première légion de marche du Rhône.

Il y a à Lyon 600 séries, et la 208e est une des plus pauvres.

Le Grand-Théâtre a donné successivement, samedi et dimanche, trois représentations de concerts avec un plein succès.

La première, celle de samedi soir, organisée sous le but d'offrir une mitrailleuse au général Garibaldi, a été très-fructueuse. La recette, à la porte, a été de 1,600 francs, les billets placés d'avance avaient produit 2,500 francs et la quête faite dans la salle a été très-belle. Voilà pour le côté financier ; le côté artistique n'a rien laissé non plus à désirer.

M. Soubrat, un amateur distingué, possesseur d'une charmante voix de ténor, a chanté avec un vif succès, la romance de *Mignon* et un chant patriotique inédit, excellent à tous égards.

Le troisième acte de *Faust* a été parfaitement interprété par Mmes Ganetti, Verger, et MM. Flachet et Casabon.

Dans les intermèdes, MM. Alexandre Luigini et Luigini fils ont obtenu un grand et légitime succès : le premier, sur un solo de piston, instrument sur lequel il est passé maître, et le second, pour un concerto de violoncelle sur la *Thémis*, qu'il a enlevé avec un brio digne des plus grands chefs.

Le concert patriotique donné dimanche à une heure par la fanfare des 1er, 2e et 3e bataillons de la garde nationale, au profit des indigents de Lyon, a été également très-productif et très-brillant au point de vue de l'exécution.

Mme Ganetti, MM. Bourotte, Girardot pour la partie vocale, MM. Lapret, Nauwelaers et Chavanne pour la partie instrumentale, se sont partagé les bravos unanimes du public.

M. Flachet a eu les honneurs de la matinée pour la façon vraiment remarquable dont il a chanté un chant patriotique inédit, dont nous regrettons d'ignorer le titre.

Nous sommes heureux d'annoncer que le conflit entre artistes et employés est en voie complète d'arrangement au Grand-Théâtre, et qu'incessamment les représentations d'opéras entiers, avec chœurs et ballet, vont reprendre leur cours.

On nous prie de publier la circulaire suivante, adressée aux chefs de compagnie de la garde nationale :

Lyon, 8 décembre 1870.

Mon capitaine,
L'hiver arrive avec son cortège de souffrances pour nos soldats.

Les objets les plus nécessaires dans cette saison sont des couvertures, des tricots, des gilets de flanelle, des bas de laine.

Nous qui sommes à l'abri, nous devons faire tous nos efforts pour soulager les cruelles souffrances que fait éprouver à nos braves soldats la température exceptionnelle que nous subissons.

Une commission s'est formée pour se procurer, et réunir le plus rapidement possible, les objets indiqués plus haut.

Pour atteindre ce but, la commission s'est assurée le concours des maires des six arrondissements, qui ont mis à sa disposition les locaux nécessaires pour recevoir les dons.

Chaque jour la commission fera enlever, dans chaque mairie, les couvertures et autres objets qui seront donnés pour nos soldats, et les fera porter chez MM. Arlés-Dufour et Cie, qui les feront emballer.

M. le préfet a bien voulu se charger de faire parvenir les ballots à nos armées.

Pour obtenir un bon résultat, nous avons besoin du concours de tous, et la commission vient, mon capitaine, faire appel à votre patriotisme et à celui de votre conseil de famille.

La commission croit que le moyen le plus pratique serait de demander aux conseils de famille de toutes les compagnies de vouloir bien organiser des quêtes à domicile, en s'adjoignant un certain nombre de gardes nationaux.

Chaque citoyen de bonne volonté pourrait visiter une maison, réunir les objets offerts, et les déposer à la mairie de son arrondissement.

En suivant cette voie, on pourrait arriver à réunir en peu de jours une grande quantité de couvertures, tricots, bas de laine, etc., dont nos soldats ont le plus urgent besoin.

La commission vous prie instamment, mon capitaine, de vouloir bien l'aider en lui prêtant le concours de votre influence sur votre conseil de famille; elle espère que nous arriverons ainsi promptement à un résultat qui démontrera que nous sommes tous solidaires.

La commission vous remercie d'avance de tout ce que vous voudrez bien faire pour lui faciliter sa tâche.

La commission :

Cognet (Louis), Sabran (Emile),
Messimy, notaire, Ritton (Jean),
Arlés-Dufour (Gustave).

Le personnel de la compagnie des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, réparti dans les quatre départements du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et de l'Ardèche, rive droite du Rhône, a réalisé, par souscription, une somme de quatorze mille cent soixante-quatorze francs soixante-cinq centimes, qu'il offre au Gouvernement de la défense nationale, pour être consacrée à la fabrication de canons ou de mitrailleuses.

POUR NOS PRISONNIERS

Le garde des sceaux, ministre de la justice, vient d'adresser à tous les préfets la circulaire suivante :

Aux Préfets

Messieurs,

D'accord avec mes collègues, MM. Gambetta et Fourichon, j'ai ouvert au ministère de la justice une souscription que nous avons étendue à tous les départements, pour venir en aide à nos chers soldats prisonniers en Prusse. D'un certain nombre de départements m'arrivent directement des sommes souscrites et des listes de souscriptions.

Plusieurs préfets me demandent où les fonds qu'ils reçoivent doivent être versés.

Veillez, monsieur le préfet, prier messieurs les sous-préfets de faire parvenir à la préfecture le montant des souscriptions qui seront remises entre leurs mains. Vous verserez vous-même dans la caisse du trésorier-payeur général de votre département.

ment. L'important, pour le succès de cette souscription, c'est qu'elle ne soit pas retardée. L'hiver est rigoureux dans nos contrées, il l'est bien plus encore, surtout pour des Français, dans un climat si différent du leur, au milieu de toutes les privations, et si loin de la patrie.

Recevez, etc.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Signé, Ad. CRÉMIER.

Tours, le 8 décembre 1870.

LE FRANC-TIREUR FANTÔME

Voici quelques détails sur les quelques heures de captivité du sous-lieutenant Zéphir Desquennes :

Jugeant prudent de ne pas marcher à l'ennemi sans connaître sa position, le sous-lieutenant Desquennes, des tirailleurs du Nord, prend la détermination de se déguiser en menuisier pour scruter le campement prussien.

Il réussit à travers les lignes prussiennes deux ou trois fois sans être soupçonné. A son retour, comme il contourait un bois pour aller rapporter aux siens ce qu'il avait vu, les Prussiens ne le voyant pas suivre la ligne droite, haïrent en lui un espion. Aussitôt des cavaliers se mettent à sa poursuite, ils courent ventre à terre.

Ce que voyant, M. Desquennes oblique brusquement à gauche et se jette dans les bois à travers lesquels il se sauve à toutes jambes. Bientôt, rejoint par les Prussiens au nombre de trois, il décharge sur eux quelques coups d'un revolver qu'il tenait cachés sous sa blouse d'emprunt. Deux Prussiens sont atteints, le troisième qui n'était pas touché fond sur lui la lance au poing, et le petit étendard qui garnit l'extrémité de la lance lui frôle la joue.

A bout de forces et tout essoufflé, ce sous-lieutenant, qui n'avait d'autre arme que son revolver est fait prisonnier. Le Prussien lui passe une corde au cou, l'attache à la selle de son cheval, et comme un paysan passait aussi non loin du bois, il le prend aussi pour un espion et s'élance à sa poursuite de toute la vitesse de son cheval, traînant avec lui le malheureux prisonnier, qui ne peut suivre avec grand-peine qu'en se cramponnant à la selle.

Arrivé au camp prussien, M. Desquennes et six autres prisonniers, dont un vétérinaire de village et un instituteur, un cabaretier chez lequel M. Desquennes était allé, et trois autres campagnards, après une instruction sommaire, sont condamnés, les autres à être fusillés, et M. Desquennes, pour les blessures qu'il a faites, à être pendu. Peu flatté de périr de la froide et ignoble mort des criminels, M. Desquennes déclare qu'il n'est pas un vulgaire espion, qu'il est soldat. On demande à voir sa commission. Comme il n'en avait pas d'autre à montrer que celle de franc-tireur, un hurrah s'élève, des danses s'exécutent autour de lui, et il lui est répondu qu'à raison même de son titre de franc-tireur et d'officier, il mérite cent fois la mort.

Les uns lui arrachent les poils de ses moustaches et les lui montrent en criant : Capout ! capout ! tout de suite capout ! D'autres lui écrasent les pieds à coups de crosse de fusil ; ceux-ci lui relèvent le menton à coups de poing, ceux-là lui mettent son propre revolver chargé sur la gorge et menacent de le faire sauter ; lui montrent leurs baïonnettes qu'ils lui promettent de bien lui enfoncer dans le corps. Enfin, après avoir essuyé mille tortures, il a la douleur de voir fusiller sous ses yeux deux de ses compagnons d'infortune.

Profitant du moment de la détonation, M. Desquennes qu'on avait débarrassé de la corde qui lui ceignait le cou et qui était alors attachée par le bras avec un autre condamné, parvient à faire glisser cette corde, et, par un mouvement brusque, renverse le Prussien qui était le plus près de lui, saute au-dessus d'une haie qui se trouvait à quelques pas ; son compagnon l'imite et fuit avec lui.

Sept coups de fusil sont dirigés sur eux. Le campagnard est atteint au bras, Desquennes n'est pas touché. Tous deux poursuivent leur course, réussissent à sortir du clos en franchissant une autre haie et, grâce à l'obscurité et surtout à la présence d'esprit de Desquennes, qui enleva prestement sa blouse blanche, ils purent se sauver à travers champs sans être vus.

Les Prussiens, trompés par la nuit, les recherchent vainement, les fugitifs arrivent enfin en lieu sûr. Cependant ils n'étaient pas encore sauvés.

Le sous-lieutenant, après avoir été repoussé par un marchand à qui il demandait l'hospitalité, et accueilli avec cordialité par de pauvres gens à qui il laissa un gage de sa reconnaissance, dut fuir de nouveau.

Il était nuit ; il s'agissait de prendre une bonne direction pour ne pas retomber dans les mains des ennemis. Bien peu s'en faut qu'il ne se fasse reprendre. Voyant des feux dans le lointain, et ne sachant si la lumière vient des maisons ou d'ailleurs, il se hasarda de se diriger de son côté.

En approchant avec toutes les précautions possibles, il peut s'assurer que ce sont les feux du bivouac des Prussiens ; et presque tout autour de lui il en voit de pareils. Prenant le seul côté où il ne s'en trouve pas, il peut enfin arriver en lieu sûr.

A sa rentrée à la compagnie, les autres officiers, qui le croyaient mort, l'embrassent en pleurant, lui pleure aussi, et le général Paul Dyon, à qui il va faire une visite, l'étreint aussi dans ses bras et ne peut non plus retenir ses larmes en écoutant M. Desquennes.

Vous comprendrez et vous partagerez, mon cher directeur, l'émotion que j'ai éprouvée en écoutant ce récit fait par M. Desquennes et que je vous transmets, car il offre au point de vue des traitements que nous font subir les Prussiens et de la façon sauvage dont ils se comportent, un intérêt qui sera facilement compris.

(Mémorial de Lille.)

NOUVELLES GÉNÉRALES

Ce qui est consolant, dans la crise que nous traversons, c'est de voir cette quantité d'étrangers s'associer à la fortune de la France, et renoncer aux commodités de la vie, aux positions acquises, pour venir offrir leur sang à la cause de la République française. Ceux-là comprennent la solidarité des peuples qui veulent la liberté.

Parmi les volontaires de Garibaldi, qui viennent de se signaler si bravement à Autun, on compte de nombreux jeunes gens de familles riches, des députés, des militaires de l'armée régulière italienne, qui, non-seulement ont perdu leur grade, mais même leur nationalité et leurs droits civils, pour suivre leur célèbre chef. Nous citerons entre autres le général Frapolli, le colonel Lobbia, M. Mauro Macchi, trois députés démocratiques ; plusieurs journalistes, entre autres Podio, Bizzioni, Beghelli, Castellazzo, etc., etc. ; parmi les Espagnols, M. Antonis Oresse, marquis d'Albaida, avec 300 volontaires ; un nombre égal d'Hellènes équipés et armés à leurs frais. Beaucoup de Belges ont rejoint notre armée du Nord.

Enfin, ce matin même, nous avons pu serrer la main à M. Charles Tamburini (fils du célèbre chanteur), qui a quitté sa petite famille à Londres pour venir s'enrôler en France. Il y retrouvera sans doute le grade de capitaine qu'il a si brillamment conquis en Italie. Ces exemples sont bons à citer.

Les porteurs d'obligations de Pemprunt contracté par la ville de Paris, en 1869, sont prévenus qu'ils peuvent effectuer le dernier versement de 100 fr. par obligation à la caisse des trésoriers-payeurs généraux et des receveurs des finances.

Le paiement des coupons d'intérêt n'aura lieu qu'après le rétablissement des communications avec Paris.

Le secrétaire général du ministère de l'intérieur, Jules Cazot.

Mardi dernier, des matelots anglais ont vu passer un ballon près de Plymouth, à 5 milles au-dessus du fameux phare d'Ed-dystone. Le ballon s'éleva rapidement dès que les aéronautes eurent aperçu la mer au-dessous d'eux, et il s'éloigna, poussé par un violent vent du nord-est. Si le ballon, qu'on suppose venir de Paris, n'est pas allé tomber dans les îles Scilly, il y a tout à craindre qu'il ne soit emporté à travers l'Atlantique.

Une lettre particulière nous informe que

l'armée prussienne avait tiré beaucoup de bûches de la Hongrie, mais gardé les wagons qui lui amenaient ces bûches. Nous apprenons qu'en présence de cet étrange procédé, le gouvernement autrichien a publié une défense d'exporter les céréales et toutes autres denrées hors du territoire de l'empire, jusqu'à ce que les 4,000 wagons retenus par les Prussiens soient rentrés aux chemins de fer autrichiens.

On dit que M. de Charette a traversé hier Tours, se rendant à Poitiers, où il irait se faire soigner de sa blessure. Malgré la gravité de cette blessure, la vie de l'héroïque colonel ne serait point en danger.

On ajoute que des quatre Charette, tous à l'armée de la Loire, trois seraient blessés, et le quatrième atteint d'une maladie qu'il a contractée sous les drapeaux.

Une personne ayant habité de longues années le nord de la Russie et ayant vu les effets désastreux de la congélation, supplie toute personne qui serait atteinte par la gelée, d'éviter avant tout de se mettre près du feu ou d'entrer dans un appartement chauffé avant d'avoir été préalablement frictionné avec de la neige, que l'on renouvelle dès qu'elle devient compacte, ou, à défaut, d'employer pour la friction du drap ou toute autre étoffe de laine ; de plus, de ne jamais mouiller le membre gelé, soit avec de l'eau chaude ou froide, avant que la circulation du sang ne soit rétablie, ce que l'on peut constater en voyant la tâche blanche, signe de gelée, disparaître.

Florence, 11 décembre.

Le comité de la Chambre, repoussant tous les amendements, a approuvé le projet de conversion en loi du décret du 9 octobre, relatif à l'acceptation du plébiscite romain. L'Opinion assure que le pape ira à Rome les 12 et 13 janvier ou le 12.

Les journaux annoncent que la levée de 1870 est décrétée.

NOUVELLE THÉORIE DE L'INFANTRIE

D'après le règlement du 16 mars 1869, à l'usage des gardes nationales de France sédentaires et mobilisées.

COMPRENANT :

Le maniement et la charge des fusils percussion, à tabatière et chassenoir.

Revue et mise en ordre par un officier d'état-major.

Loi sur la garde nationale. — Organisation des bataillons. — Ecole du soldat. — Ecole de peloton. — Pratique du tir. — Ecole des tirailleurs. — Service dans les places. — Service en campagne.

Cette théorie est indispensable aux officiers, aux sous-officiers et aux gardes nationaux.

1 vol. cartonné, prix : 1 fr. 25.
En vente à Lyon, 14, rue Confort, et 32, rue Impériale ; à Marseille, 17, rue Noailles librairies du Petit Journal.

NOUVELLE CARTE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Et des environs de Paris, jusqu'à Versailles, avec l'enceinte fortifiée et l'indication de tous les forts, bastions et redoutes qui défendent la capitale.

TIRÉE EN QUATRE COULEURS EN CHROMOLITHOGRAPHIE.

Et dressée sur une échelle assez étendue pour reconnaître la position de tous les forts, apprécier le croisement de leurs feux et suivre, par conséquent, les opérations du siège de Paris.

EN VENTE :

A Lyon, chez EVRARD, 32, rue de Lyon (ex-impériale).
A Marseille, librairie du Petit Journal.
Franco par la poste, 50 centimes, contre des timbres-poste.

Pour tous les articles non signés : EVRARD.
Lyon, imp. P. Mougin-Rusand, rue Stella, 3.